

### Contexte

La crise sanitaire inédite que nous traversons depuis un an a renforcé les inégalités sociales dans quasi tous les pays. Des pans entiers de populations ont plongé dans la pauvreté et la précarité pendant que les 10 plus grosses fortunes mondiales ont vu leurs richesses augmenter de 500 milliards de dollars. En France, un million de personnes ont déjà basculé dans la pauvreté dont majoritairement des femmes, des jeunes et des travailleurs précaires. Les politiques libérales menées depuis plusieurs décennies comme les choix économiques actuels (démantèlement des services publics et de notre modèle social, diminution des droits sociaux, baisse drastique du financement de la recherche...) portent une lourde responsabilité.

De plus, le gouvernement continue de gérer de façon calamiteuse cette crise sanitaire : après la pénurie de masques et de tests, il met maintenant en place une stratégie vaccinale et de nouveaux confinements complètement incohérents.

Malgré la crise économique et sociale qui s'installe, le gouvernement maintient son cap libéral : aucune remise en cause de notre modèle de production, aucune mesure pour une autre répartition des richesses et une fiscalité plus juste ne sont envisagées. Tandis que des milliards d'euros sont versés aux entreprises sans aucune contrepartie contraignante, moins de 1 % du plan de relance est dédié à la lutte contre la pauvreté. Ce sont les plus grosses entreprises qui captent l'essentiel des aides publiques et à ce titre le plan *1 jeune 1 solution* est emblématique. Les grosses entreprises licencient des salarié·es pour recruter quelques jeunes détournant ainsi en toute impunité l'argent public. Et malgré ces aides financières, des plans de licenciement sont annoncés pour 2021 et 2022 et les dividendes sont versés aux actionnaires. Le SNUEP-FSU réaffirme ici la nécessité de conditionner les aides publiques à une interdiction de licenciement et de sanctionner toutes celles qui n'ont pas respecté ces conditions. Les milliards d'aides publiques dépensées pour sauver l'apprentissage, l'équivalent du budget annuel de la voie professionnelle, sont injustifiées et inefficaces. De surcroît, l'apprentissage reste profondément inégalitaire et discriminant notamment vis à vis des filles. La situation de la jeunesse est dramatique tant du point de vue social que psychologique avec un indicateur très alarmant sur leur détresse alimentaire. Le SNUEP-FSU exige des mesures d'ampleur pour protéger cette jeunesse qui doit d'emblée pouvoir bénéficier du RSA et de l'augmentation d'aides spécifiques notamment pour faciliter l'accès au logement.

Dans ce contexte de crises économique et sociale majeures, le gouvernement continue de mettre à mal la Fonction publique et les statuts des fonctionnaires. Le recours accru aux contrats, les externalisations de services entiers, les délégations de missions de services publics sont autant d'attaques qui réduiront ses périmètres d'actions et augmenteront les inégalités sociales et territoriales. Avec la loi de *Transformation de la Fonction publique*, le gouvernement mène aussi une véritable offensive contre le syndicalisme et le paritarisme. Le SNUEP-FSU poursuivra ses combats pour une Fonction publique renforcée parce qu'elle est certainement l'outil le plus moderne et le plus juste pour améliorer la cohésion sociale, la gestion des ressources naturelles, la sûreté et aussi l'égalité.

Face à cette situation, le gouvernement doit clairement abandonner les réformes profondément injustes et inégalitaires comme celles de l'assurance chômage et des retraites à points. Le SNUEP-FSU réaffirme l'urgence d'investir massivement dans les services publics – santé, éducation, protection sociale..., de revaloriser les minimas sociaux et les bas salaires, de repenser une politique fiscale juste et solidaire et d'exiger des contreparties sociales et écologiques pour les grandes entreprises. Il exige aussi un plan d'investissement d'ampleur dans l'école pour élever les niveaux de qualification des jeunes et sécuriser leurs parcours scolaire et professionnel.

Le gouvernement déplace et manipule aussi le débat et les cadres législatifs sur des sujets qui divisent dangereusement la France. Les nombreuses lois sécuritaires, comme la loi sécurité globale, fragilisent d'autant la cohésion sociale laissant la part belle aux idées d'extrême droite tout en réduisant les libertés publiques. Le gouvernement instrumentalise la crise sanitaire, le remboursement de la dette et la question de la laïcité, à des fins électoralistes et pour détourner l'attention sur les vrais problèmes sociaux économiques et écologiques. Il attise les tensions et la haine de l'autre pour s'afficher seul crédible face au Rassemblement National. Le syndicalisme doit continuer son travail de fond afin que ce pire scénario n'advienne pas. Nous devons créer les conditions d'un sursaut démocratique et œuvrer au quotidien pour convaincre que nous ne sommes pas condamnés à ce duel LREM / RN.

Les mobilisations sont malgré tout nombreuses et certaines encourageantes comme la grève féministe le 8 mars qui a mis en avant les femmes premières de corvées afin d'obtenir des revalorisations immédiates des métiers dont l'utilité sociale est aujourd'hui prouvée. La mobilisation des personnels de la culture pour obtenir les réouvertures de salles et des lieux d'activité avec des protocoles stricts ainsi que des droits plus protecteurs, notamment pour les intermittents-es. Toutes ces mobilisations sont aussi porteuses d'espoir ; les mobilisations du 26 janvier dans l'éducation, celles contre la loi sécurité globale aujourd'hui en procédure accélérée au Sénat et les actions des jeunes pour le climat sont autant d'exemples qui doivent renforcer notre détermination à combattre pied à pied ce gouvernement.

## **Politiques éducatives**

L'Éducation nationale n'est pas épargnée par les attaques brutales de ce gouvernement. La multiplication des contre-réformes et des lois conduit à accroître la concurrence (favorisant le secteur privé), à restreindre la contestation, à modifier en profondeur nos métiers et surtout à fragiliser dangereusement les principes d'égalité entre personnels, établissements et élèves.

### **La voie professionnelle face à la crise sanitaire**

Depuis un an que la crise sanitaire nous touche, le ministre ne cesse de tergiverser et d'être dans le déni, usant à tour de bras de la méthode Coué : « Tout est normal dans l'Éducation nationale ! ». Le virus ne circulerait donc pas dans les établissements scolaires ! Mais leur soi-disant « volonté politique » n'est qu'un exercice de communication. La voie professionnelle s'en trouve plus que jamais désorganisée : des établissements dédoublent, d'autres non, des élèves trouvent des stages, d'autres non, des collègues co-interviennent, d'autres non, des élèves façonnent un pseudo chef-d'œuvre et sont notés, d'autres non...

Il aura fallu toute la détermination du SNUEP-FSU pour qu'enfin, la Dgesco daigne prendre un peu conscience de cette situation et convoque, le 31 mars prochain, une première multilatérale sur « les conséquences pédagogiques de la crise sanitaire ». Le SNUEP-FSU y portera la nécessité d'un aménagement des examens 2021 allant au-delà de la seule mise en place de seuils sur la durée des PFMP. En effet, pour le SNUEP-FSU, il est urgent de réfléchir à un aménagement des épreuves ponctuelles terminales, passant, par exemple, par la possibilité donnée aux candidat-es de choisir entre plusieurs sujets, portant sur différents points du programme. De la même manière, la réduction du nombre de situations d'évaluations en CCF devrait s'imposer, au lieu de ne permettre que des changements de calendrier ! Enfin, compte tenu de sa mise en place plus que chaotique, la neutralisation du chef-d'œuvre pour les candidat-es au CAP apparaît comme une évidence. Par ailleurs, il n'y a pas que les candidat-es aux examens 2021 qui voient leur scolarité impactée par la crise sanitaire. ~~Tout-es~~ Tou-ttes les élèves actuellement scolarisé-es dans la voie professionnelle scolaire devraient pouvoir bénéficier d'une amélioration à long terme de leurs conditions d'études : renoncer par exemple à la co-intervention et au chef-d'œuvre dès la rentrée 2021, pour restituer les heures ainsi récupérées aux disciplines, le permettrait.

### **S'opposer aux réformes qui se poursuivent**

Au-delà de cette actualité difficile, le SNUEP-FSU doit également continuer à lutter contre l'entêtement du ministre sur sa transformation de la voie professionnelle. Celle-ci conjuguée à la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* sont dévastatrices et emblématiques d'une casse organisée. Alors qu'élever le niveau de qualification pour tou-ttes les jeunes peu ou pas diplômé-es est un des leviers les plus importants pour sécuriser leurs parcours scolaire et professionnel, les modifications profondes de l'apprentissage, aujourd'hui à la main du patronat, vont encore réduire leurs droits à la formation et renforcer la concurrence entre apprenti-es et jeunes salarié-es. La transformation de la voie professionnelle est un outil idéologique qui se traduit par une réduction des moyens et qui permet au ministère de diminuer son investissement financier vis à vis des jeunes de milieu populaire et d'organiser le transfert de la formation initiale vers les organisations patronales.

Concernant les certifications, la disparition des diplômes intermédiaires, notamment du BEP, est symbolique de la destruction entamée des acquis sociaux que peut représenter une qualification. Le SNUEP-FSU persistera à revendiquer la nécessité d'un diplôme de niveau 3, enregistré au registre national des certifications professionnelles (RNCP) et reconnu dans les conventions collectives, passé en cours de bac pro avec des épreuves ponctuelles terminales.

### **Apprentissage : une concurrence déloyale inefficace et coûteuse.**

À travers le plan *1 jeune 1 solution*, le gouvernement continue à injecter des milliards d'euros à pour développer l'apprentissage. Une partie des jeunes en contrat de professionnalisation ont (a si cela s'accorde avec une partie) basculé en contrat d'apprentissage pendant que le chômage des jeunes de moins de 26 ans augmente

dangereusement. Le gouvernement annonce 500 000 contrats d'apprentissage en 2020 mais aucun bilan chiffré n'est encore accessible. Il est facilement prévisible que cette politique d'aide aux entreprises, dans le cadre de l'abaissement du « coût du travail » voulu par ce gouvernement, se fasse au détriment des salarié-es et favorise encore plus le développement de la précarité chez les jeunes. Le gouvernement fait clairement le choix de l'apprentissage contre l'enseignement professionnel qui, de son côté, subira de nouvelles coupes budgétaires à la rentrée scolaire prochaine. Le SNUEP-FSU persiste à demander un plan de développement de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire dans une logique de scolarisation des jeunes jusqu'à 18 ans.

Pour éviter d'ouvrir « trop » de places sous statut scolaire en BTS et assigner la voie professionnelle au seul rôle d'insertion immédiate, le gouvernement use de plusieurs stratagèmes que le SNUEP-FSU condamne :

- La mise en ligne du site *Inser'jeunes* qui donne une information tronquée aux jeunes et à leur famille et dont le seul but est de faire la publicité de l'apprentissage au détriment des formations professionnelles initiales sous statut scolaire ;
- Parcoursup ;
- La création de formations post baccalauréat professionnel (faux bac +1) qui ont pour seul objectif de détourner les élèves de réelles poursuites d'études dans le supérieur, seules à même d'élever réellement leur niveau de qualification, notamment en intégrant les BTS ;
- La réorientation de la taxe d'apprentissage vers les CFA ;
- La multiplication des classes de préapprentissage notamment dans les CFA.

### **Éducation Prioritaire en danger**

De son côté, l'éducation prioritaire pourrait bien rapidement disparaître au profit d'une contractualisation locale entre certains établissements et les rectorats. Ce sont à l'évidence les pistes que semble vouloir explorer le gouvernement à travers la mise en place d'une expérimentation sur 3 académies. De son côté, le SNUEP-FSU rappelle son attachement à la labellisation de l'éducation prioritaire, incluant les LP, les SEP, les SEGPA et les ÉREA, sur la base de critères nationaux transparents. Il demeurera vigilant sur les résultats de l'expérimentation actuellement menée pour continuer à porter sa vision en contradiction avec celle-ci.

### **Formation initiale des enseignant-es en voie de disparition**

Enfin, sur la formation des enseignant-es, le mécontentement prend de l'ampleur dans les INSPÉ contre la réforme de la formation initiale, contestée par toutes les organisations syndicales. Le SNUEP-FSU dénonce un mécanisme budgétaire et idéologique du ministère pour faire des économies et formater les futurs agent-es. Le SNUEP-FSU, avec les autres syndicats de la fédération, continue de se battre et de se mobiliser contre cette réforme qui n'aura d'autre résultat que de renforcer la précarité chez les étudiant-es et d'accentuer la crise de recrutement.

### **Pour une voie professionnelle renforcée**

Alors que l'École est un outil indiscutable et un levier indispensable pour contrer les effets de la crise économique et sociale, elle ne bénéficie d'aucun moyen supplémentaire. Avec 1800 postes en moins à la rentrée 2021, ce sont les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des lycéen-nés qui vont se dégrader toujours plus. Aucun moyen dédié à la lutte contre le décrochage n'est sur la table. Le SNUEP-FSU exige en urgence un collectif budgétaire pour affronter la rentrée 2021, Mais renforcer le service public d'éducation nécessite aussi un grand plan d'investissement qui devra articuler des pré-recrutements, et une revalorisation des salaires et des carrières. Si nous ne sommes pas dupes des arbitrages du ministre concernant le Grenelle nous ne devons pas en rabattre et continuer à exiger une loi de programmation pour une véritable revalorisation salariale pérenne.

## **Métiers**

### **Enseignement à distance et Covid19**

Refusant le prétexte de non dépassement du plafond d'emplois, le SNUEP-FSU dénonce le non réemploi de non-titulaires alors que les besoins perdurent. Avec l'absence de remplaçant-es, les pressions se multiplient sur les enseignant-es « cas contacts » ou ayant une classe (entière ou pour partie) confinée pour faire des cours en visioconférence ou assurer à la fois du distanciel et du présentiel. Le SNUEP-FSU rappelle que les personnels ne sont pas tenus de faire une double journée de cours et qu'il ne peut leur être imposé des cours en visio ou audio conférence. La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques veut aboutir avant l'été à un accord sur le télétravail. Pour le SNUEP-FSU, le télétravail doit rester borné à la demande des agent-es et ne peut en aucun cas remplacer de mauvaises conditions de travail. Les négociations sur un accord cadre doivent aboutir à une réglementation en matière

de droit à la déconnexion, à la séparation des sphères vie privée et vie professionnelle et au respect des principes d'égalité professionnelle.

### **Ruptures conventionnelles**

En 2020, à peine plus d'un millier d'enseignant-es ont sollicité une rupture conventionnelle. Moins du quart de ces demandes ont été suivies par l'administration. Les indemnités de départ restent au rabais et le ministère tarde à donner son cadrage aux académies. Des personnels doivent renouveler leur demande faute de réponse des rectorats. Pour le SNUEP-FSU, ce n'est pas par ce dispositif de rupture conventionnelle que le ministère doit répondre à notre exigence d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des personnels.

### **Protection sociale complémentaire**

L'ordonnance définissant le cadre commun aux trois versants de la Fonction publique de la protection sociale complémentaire est parue. Le gouvernement avance à marche forcée sur ce dossier sans prendre en compte les demandes syndicales. Le SNUEP-FSU continuera de défendre le droit des agent-es à bénéficier de la meilleure prise en charge possible pour les garanties santé et prévoyance.

### **Négociation collective**

Conséquence de la loi du 6 août 2019, l'ordonnance relative à la négociation collective et aux accords collectifs dans la Fonction publique est parue. Elle modifie le statut général des fonctionnaires avec pour conséquence de permettre à terme la négociation d'accords au niveau local et de proximité. Si le renforcement des possibilités ouvertes aux organisations syndicales de demander l'ouverture de négociations, quel que soit le sujet, peut être appréhendé positivement, elle donne aussi des leviers de contournement d'une partie de la représentation des personnels d'une part, mais aussi de moins recourir à terme au réglementaire pour renvoyer nombre de sujets à des accords nationaux ou locaux, avec les risques d'éclatement des garanties collectives. Le SNUEP-FSU continue à combattre le développement de la « contractualisation » en lieu et place de ce qui relève jusqu'ici du droit, du statutaire et du réglementaire.

### **AESH**

La situation des AESH et donc la prise en charge des élèves concernés (celles et ceux au sein d'une ULIS, ainsi que des élèves supplémentaires détectés à besoin éducatif particulier), continuent d'être largement dégradées par la mise en place des PIAL. Malgré les promesses ministérielles faites d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération rien n'évolue. Les AESH, métier fortement féminisé, continuent de subir des temps de travail incomplets pour un salaire net de 760 euros par mois. Il est indispensable de progresser sur ces questions ainsi que sur la création d'un corps statutaire reconnaissant un véritable métier et offrant aux AESH une garantie d'emploi, de carrière et de formation.

### **AED**

L'absence de créations de postes d'AED et de CPE malgré l'augmentation régulière des effectifs dans le second degré en 2020 et en 2021 conduisent à des vies scolaires sous-dotées et à des conditions d'exercice intenable. Cela s'ajoute à des conditions de rémunération et d'emploi indignes des missions exercées : salaires largement insuffisants, temps partiel le plus souvent imposés aux AED, pressions continues et menace de non-renouvellement de leur contrat.

## **DROITS ET LIBERTÉS**

### **Vive la Commune !**

La droite refuse de commémorer la Commune à Paris, ou le fait *a minima*. La Commune reste un phare et un modèle pour beaucoup d'opprimé-es dans le monde encore aujourd'hui. Elle a été aussi un moment important de luttes des femmes. Le SNUEP-FSU appelle à participer aux commémorations de la Commune.

### **Lois restreignant les libertés publiques**

Le SNUEP-FSU dénonce la loi sur le renforcement des principes républicains, qui stigmatise la religion musulmane et instrumentalise la laïcité faisant craindre des contrôles arbitraires d'associations notamment. Le SNUEP-FSU doit continuer d'alerter sur son contenu et ses dérives. Les réécritures du texte de loi Sécurité globale n'enlèvent pas le caractère liberticide du projet. Le SNUEP-FSU continue d'en demander l'abrogation.

### **Stop aux violences faites aux femmes**

Les affaires incessantes et de plus en plus visibles sur les viols, l'inceste, ou les féminicides, rendent impératif de se pencher tant sur l'âge de consentement que sur les plaintes trop souvent évacuées (ou pas enregistrées) et les délits/crimes qui n'aboutissent pas. Une autre politique doit être menée, et les promesses de Macron sont des impostures qu'il faut continuer de dénoncer.

### **Climat : il y a urgence !**

Pour le SNUEP-FSU comme pour de nombreuses ONG environnementales, le projet de loi « climat et résilience » qui sera examiné à l'Assemblée à partir du 29 mars, a été vidé de sa substance sous le poids des lobbies et semble peu à même de faire atteindre à la France ses objectifs de réduction de CO2.

### **Birmanie : agir rapidement**

Le SNUEP-FSU s'inquiète de la situation en Birmanie où des civils sont pris pour cible par les forces de l'ordre et l'armée, voire des milices, alors qu'ils réclament le retour de la démocratie dans leur pays. L'Europe et la France, doivent s'opposer à ce régime militaire non élu. 250 personnes sont déjà mortes et 2600 manifestant-es arrêté-es. Les sanctions prises par l'Europe, même si elles s'additionnent à celles prises suite à la répression des Rohingyas semblent bien insuffisantes pour faire cesser ce massacre. Le SNUEP-FSU demande l'intervention de l'ONU et de l'ASEAN, le respect des élections législatives, la libération de tous les prisonnier-es politiques et que les auteurs des violations des droits humains soient traduits en justice.

### **Défense des Ouïghours**

La situation du peuple Ouïghour en Chine doit faire réagir activement et urgemment la communauté internationale. Le SNUEP-FSU dénonce l'internement des enfants et des hommes, les stérilisations de masse ou encore l'acculturation forcée.

### **Turquie : continuons de dénoncer ce régime liberticide**

Poursuivant sa dérive autoritaire et autocratique, le président Erdogan vient de rejeter (20 mars 2021) la signature de la Turquie à la Convention d'Istanbul (mai 2011) qui combat les violences faites aux femmes alors que 300 féminicides ont lieu chaque année. Il agit pour des raisons électoralistes et avec le soutien des conservateurs qui affirment que la Convention nuit à l'unité familiale, encourage le divorce et que ses références à l'égalité peuvent être reprises par la communauté LGBTQI+. Le SNUEP-FSU soutient les mouvements de femmes en Turquie qui s'opposent à cette décision. Erdogan veut même aller plus loin dans le musèlement des Kurdes turcs et inciter la Cour constitutionnelle (inculpation de 9 députés le 2 mars 2021) à interdire le HDP, parti politique kurde. De 1990 à 2009 la Cour constitutionnelle a interdit 6 partis politiques pro-kurdes. La France ne doit pas être complice de toutes ses attaques contre les droits humains. L'Europe doit aussi s'exprimer sur ces questions.

### **LGBTQI+**

Les violences LGBTQIphobes restent importantes en France (cf. rapport annuel SOS Homophobie). Le travail d'éducation n'en est que plus important, Le SNUEP-FSU revendique l'intégration de ces problématiques dans les programmes, et dans la formation des enseignant-es. Le suicide de l'élève transgenre a créé une grande émotion dans la communauté éducative. Le SNUEP-FSU propose de généraliser le droit de changement de prénom d'usage pour les élèves transgenres.

## **ACTIONS**

Le SNUEP-FSU condamne avec la plus grande fermeté le projet brutal de fermeture de l'ÉREA Jean D'Orbestier aux Sables d'Olonne qui accueille une centaine d'élèves en grande difficulté sociale. Elle exige le ré-examen de cette décision pour garantir le maintien d'un ÉREA en Vendée. Le SNUEP-FSU, avec la FSU Pays de Loire, appelle à se rassembler le 31 mars devant le Conseil régional pour dénoncer cette fermeture qui équivaut à une rupture des missions de services publics pour des dizaines d'élèves aux besoins spécifiques.

Le SNUEP-FSU appelle à manifester le 28 mars à l'appel de la convention citoyenne pour le climat.

Le SNUEP-FSU appelle à renforcer tous les collectifs locaux Plusjamaisça ! Ils sont un cadre innovant et pertinent permettant d'articuler l'urgence sociale et écologique.

Le SNUEP-FSU dénonce avec force les calomnies, les menaces et les attaques organisées par des personnalités politiques de droites, de la REM et de l'extrême droite contre l'UNEF. Il apporte tout son soutien à l'UNEF.

Le SNUEP-FSU dénonce la loi de *Transformation de la Fonction publique* et le refus du ministère d'améliorer les conditions salariales des agent·es – notamment par le dégel de la valeur du point d'indice. Il appelle à faire de la journée d'action intersyndicale du 6 avril une étape importante de mobilisation sous toutes ses formes dans l'ensemble de la Fonction publique. Salaire, postes et exigence vaccinale pour tous les personnels doivent trouver toute leur place dans les revendications. Avec l'Intersyndicale de la voie professionnelle, le SNUEP-FSU organisera une conférence de presse le 1<sup>er</sup> avril pour construire la mobilisation.

Le SNUEP-FSU soutient les LP, SEP, SEGPA, ÉREA mobilisés contre les suppressions de postes qui dégradent davantage les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Dans un contexte où les conséquences des confinements pèsent sur les parcours des élèves ces choix sont d'autant plus irresponsables. Le SNUEP-FSU exige des aménagements urgents des examens. Il appelle à signer massivement la pétition intersyndicale pour la neutralisation de l'épreuve du chef-d'œuvre en CAP.

Le SNUEP-FSU proposera à l'intersyndicale de la voie professionnelle l'organisation d'actions variées pour obtenir une amélioration des conditions de rentrée. Avec l'intersyndicale de la voie professionnelle, le SNUEP-FSU contribuera à populariser une tribune dénonçant les choix du gouvernement en matière d'apprentissage. En parallèle, le SNUEP-FSU doit mener des campagnes les plus unitaires possibles pour promouvoir l'enseignement professionnel public.

Le SNUEP-FSU dénonce les conclusions du Grenelle et revendique une loi de programmation permettant une véritable revalorisation des carrières et des salaires pour tous les personnels.

Le SNUEP-FSU appelle les AESH à la grève le 8 avril. Contre la logique de mutualisation et d'une école inclusive sans moyen, le SNUEP-FSU appelle les personnels à participer à cette journée aux côtés des AESH.

Le SNUEP-FSU soutient les mobilisations des AED, pour des droits renforcés et plus protecteurs et des conditions de travail améliorées.

Le SNUEP-FSU dénonce la gestion erratique de la crise sanitaire dans l'Éducation nationale. Il appelle les personnels à signer massivement la pétition pour l'accès au vaccin des personnels de l'Éducation nationale : <https://la-petition.fr/campagne-de-vaccination-urgence>

Le SNUEP-FSU, dans le cadre intersyndical du groupe des 9, appelle à une journée d'action pour les droits des retraité·es.

Le 31 mars, le SNUEP-FSU appelle les retraité·es à se mobiliser pour favoriser les initiatives unitaires décentralisées et assurer le succès de cette journée.